

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2015

présenté par

Mme Panonacle, Mme Decodts, M. Fait, M. Travert, M. Larsonneur, M. Bordat, Mme Métayer,
Mme Le Feur, Mme Poussier-Winsback, Mme Kochert, Mme Heydel Grillere, M. Pacquot,
Mme Delpech, Mme Riotton, Mme Piron, M. Brosse, M. Vojetta, M. Thiébaut, M. Cazenave,
Mme Marsaud, Mme Brugnera et M. Haury

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.